

# LE CONTRÔLE URSSAF EN QUESTION...

L'enquête a été menée par la Junior ESSEC Conseil du 9 septembre au 3 octobre 2013, auprès d'un panel représentatif de 200 entreprises françaises de tous secteurs d'activité.

Junior ESSEC  
CONSEIL

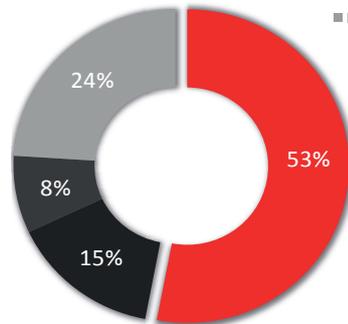
**D**ans un contexte où les contrôles auprès des entreprises s'intensifient, ATEQUACY, cabinet de conseil opérationnel en gestion des coûts sociaux, a souhaité les interroger, pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, sur leur manière d'aborder un contrôle URSSAF.

## L'ISSUE DU CONTROLE URSSAF MOINS CLÉMENTE POUR LES ENTREPRISES

Le contrôle URSSAF permet de détecter une irrégularité ou un écart dans 6 cas sur 10, qui se traduit par une sur ou sous cotisation.

### Votre dernier contrôle URSSAF a donné lieu à :

- Un redressement
- Un constat de régularité
- Une restitution de sommes indues
- Ne se prononce pas



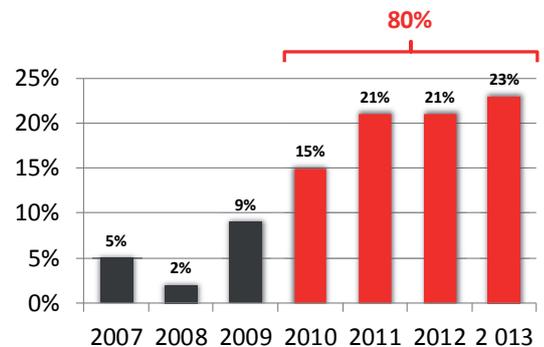
Les cas où le contrôleur URSSAF signale à l'entreprise une sur-cotisation amenant à un remboursement ont été 2 fois moins nombreux.

Le nombre d'entreprises redressées augmente de 2 points à l'issue du contrôle URSSAF par rapport à notre enquête datant de 2012.

## UNE AUGMENTATION DU NOMBRE DE CONTRÔLES URSSAF

### Quand a eu lieu votre dernier contrôle URSSAF ?

80% des entreprises interrogées ont été contrôlées par les URSSAF sur les 4 dernières années (contre 63% lors de la 1<sup>ère</sup> enquête réalisée en 2012).

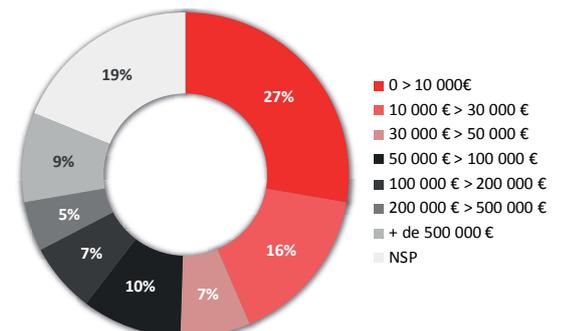


Ce constat de l'augmentation des fréquences de contrôle vient confirmer la volonté affichée du gouvernement d'accélérer le rythme et le nombre d'entreprises contrôlées depuis plusieurs années.

L'heure est aujourd'hui à la négociation des nouvelles consignes en direction des URSSAF pour la période 2014/2018. Ces nouvelles consignes viendront probablement renforcer cette politique qui se met en place depuis 5 ans déjà.

Plus de 8 entreprises sur 10 ont été contrôlées dans les 4 dernières années

### Si vous avez été redressé dans quelle tranche se situe le montant du redressement ?



## CONTACT

ATEQUACY  
3, rue Scribe  
75009 PARIS  
[conseil@atequacy.com](mailto:conseil@atequacy.com)  
01 40 70 09 80



**181** millions d'€uros restitués aux entreprises contrôlées

**1,4** milliard d'€uros de redressement

A PROPOS D'ATEQUACY

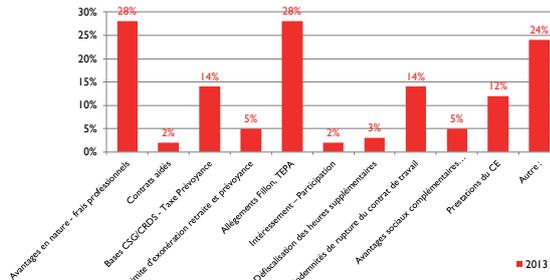
ATEQUACY est une filiale d'ADDING GROUP (150 collaborateurs, 24 millions d'euros de chiffre d'affaires) basé à Lyon, Bordeaux et Paris. ATEQUACY est un cabinet de conseil opérationnel entièrement dédié aux problématiques de gestion sociale des entreprises, optimisation des coûts sociaux (taux accidents du travail / maladies professionnelles et charges sociales) et compliance sociale (conformité paie, conformité sociale). ATEQUACY combine recherche d'économies et conseil.

¼ des redressements ont des montants inférieurs à 10 000€ tandis que 2 redressements sur 10 sont supérieurs à 100 000€ et un redressement sur dix est supérieur à 500 000€. Sans surprise, le montant des redressements est corrélé à la taille des entreprises. A noter tout de même que près d'un tiers des entreprises de taille intermédiaire (ETI) sondées sont redressées à plus de 200 000€.

60% des remboursements de l'URSSAF sont inférieurs à 10 000€. Les remboursements à l'initiative du contrôleur se font sur des montants beaucoup plus faibles que les redressements.

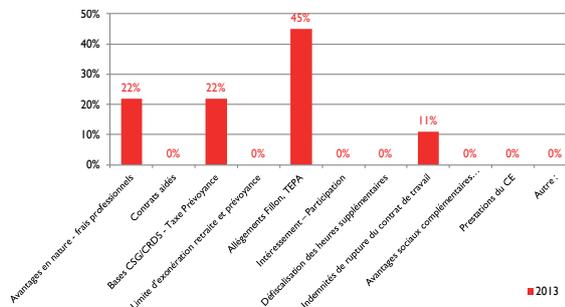
LES POSTES DE REDRESSEMENT OU DE REMBOURSEMENT

Sur quelles assiettes de cotisation avez-vous été redressé ?



28% des cas de redressements portent sur les allègements Fillon et les frais professionnels. Les assiettes de redressement sont assez classiquement liées au calcul des allègements Fillon dont les règles ont encore changé entre 2011 et 2012. L'autre point majeur de redressement correspond une nouvelle fois aux frais professionnels et aux avantages en nature (28% contre 37% lors de notre précédente enquête en 2012).

Sur quelles assiettes avez-vous été remboursé ?

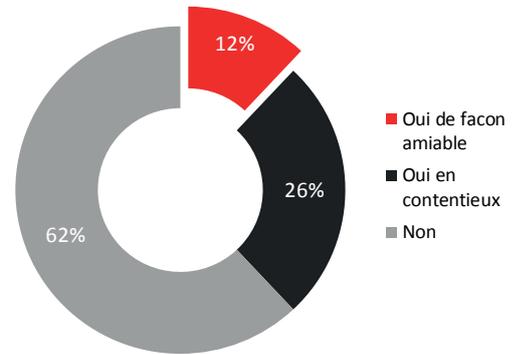


S'agissant des remboursements de l'URSSAF en faveur des entreprises ce sont ces deux mêmes postes qui donnent lieu à la majorité des remboursements: 45% des cas de remboursement à l'initiative de l'URSSAF portent sur les allègements Fillon. Il semble

que l'annualisation et les dernières modalités de calcul, pourtant plus simples, ne semblent pas réduire fortement l'occurrence des erreurs.

LA CONTESTATION DES RÉSULTATS : PRATIQUE COURANTE DES ENTREPRISES

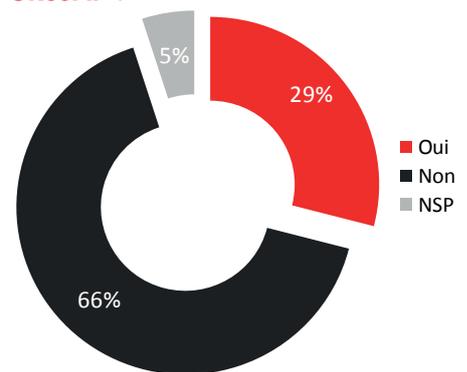
Avez-vous sollicité les conseils d'un prestataire extérieur lors d'un contrôle ?



1 entreprise sur 3 sollicite une prestation de conseil externe lors d'un contrôle URSSAF: pour la moitié des cas de sollicitation externe, il s'agit d'une aide opérationnelle à la préparation en amont du contrôle, ou d'un accompagnement pendant la période du contrôle.

Pour l'autre moitié, cet accompagnement commence au moment du contentieux. En effet, les entreprises ont pris conscience du fait qu'il est difficile d'aller au contentieux sans avocat. La contestation d'un redressement nécessite en effet d'avoir un motif solide, et requiert un bon niveau de technicité.

Avez-vous déjà contesté une décision de l'URSSAF ?



Plus d'un quart des entreprises ont déjà mené une action en contentieux pour contester une décision de l'URSSAF. Les contestations en Commission de Recours Amiable (CRA) n'aboutissent que rarement, c'est ce qu'exprime ce faible pourcentage de 12% d'entreprises qui mènent une action en CRA. Compte tenu du temps et de l'investissement que peut représenter une contestation en contentieux, le pourcentage des entreprises qui s'y risquent paraît assez conséquent. ■